

## 2.2: Procédé d'évaluation préalable à votre formation à la conduite et à la sécurité routière

Pour débuter la formation une évaluation de vos compétences, d'une durée de 55 min minutes, va être réalisée en voiture.

## Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée.

## Cette évaluation portera sur :

- vos prérequis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule ;
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;
- vos compétences psychomotrices;
- vos motivations.
- Cette évaluation est réalisée au moyen d'un questionnaire

## Information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

<u>Pour toutes les personnes en situation de handicap merci de contacter notre</u> <u>référent Mr POULIN Sylvan 01 45 90 59 49</u>

